

- Domaine : Droit, Économie, Gestion
- Mention : Commerce et distribution
- Parcours : Management du point de vente : commerces et services (MPV CS)
- UFR - Composante de rattachement : IUT Marne-La-Vallée

CONTENU PEDAGOGIQUE

(444,5 h de cours – 581 h avec le projet tutoré, les bonus pédagogiques, les examens ...)

• UE 1 Savoir gérer - 105h

Gestion comptable et budgétaire	31,5h
Contrôle de gestion	28 h
Logistique d'approvisionnement	21 h
Droit de la consommation et de la concurrence	24,5 h

• UE 2 Savoir vendre – 164,5 h

Connaissance de la distribution et e-commerce	42 h
Comportement du consommateur	24,5 h
Merchandising	21 h
Vente et relations clients	42 h
Droit de la distribution.....	35 h

• UE 3 Savoir manager - 84 h

Management des équipes	35 h
Organisation et marketing des enseignes	28 h
Droit social	21 h

• UE 4 Maîtriser les outils du manager – 91 h

Informatique et web	21 h
Anglais commercial	35h
Expression et communication	35 h

• **UE 5 Mise en situation professionnelle** Mémoire professionnel (travail individuel) et soutenance

• **UE 6 Projet tutoré** (travail de groupe) – 150 h

• **Bonus CFA : TOEIC** (préparation et tests) et **Certification Voltaire** (préparation et tests)

Méthodes pédagogiques utilisées

- Travaux de groupes
- Études de cas, mises en situation
- Présentations orales
- Cours de soutien à la demande en petits groupes
- Passerelle de remise à niveau avant le début de la formation
- Plateforme e-learning pour la préparation au TOEIC et certification au CFA Descartes
- Plateforme e-learning pour l'orthographe (Projet Voltaire) et certification au CFA Descartes
- Accompagnement par un référent pour le mémoire professionnel
- Accompagnement par des référents ressources pour le projet tutoré
- Plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle)

Modalités d'évaluation / contrôle des connaissances

- Test de positionnement en début de parcours
- Contrôle continu (CC et partiels de fin de cours) + examen terminal (examen de fin de semestre en février et juin) soumis à l'assiduité
- Mémoire professionnel individuel sur résolution d'une problématique de l'entreprise d'accueil : écrit et soutenance orale
- Projet tutoré de groupe sur la création d'entreprise
- Nouvelle plateforme de suivi et d'évaluation des compétences entre le référent pédagogique, l'apprenti et le maître d'apprentissage en entreprise + visite en entreprise

Modalités de financement de la formation

- La formation est entièrement gratuite pour l'apprenti : la formation est financée par les OPCO (opérateurs de compétences) et éventuellement avec un complément de l'entreprise.
 - Les apprentis* doivent à la rentrée, s'acquitter de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) pour pouvoir s'inscrire administrativement à l'université. Le montant de cet acquittement s'élève à 91 euros (rentrée 20-21). Il est obligatoire et permet ainsi de consolider et renforcer les différents services mis en place pour les étudiants et les apprentis (logements, associations sportives, services de santé, accompagnement social...).
- Pour en savoir plus, site [CVEC ETUDIANT GOUV.](https://www.cvec.gouv.fr)

** Sont exonérés, les étudiants en Erasmus, les personnes inscrites en BTS, les formations comptables ainsi que les personnes inscrites en contrat de professionnalisation.*

+ D'INFOS ET
CANDIDATURE SUR :
www.cfadescartes.fr

